Conseil municipal de Nantes – 10 octobre 2014

32 – rapport sur la situation en matière de développement durable 2013-2014 Groupe communiste – Nathalie BLIN

Madame le maire, chers collègues,

Les élus communistes prennent toute la mesure des efforts engagés par la Ville en matière de développement durable. Le rapport qui vient de nous être présenté témoigne à la fois des différents champs d'intervention de la ville mais aussi de l'optique sociale et environnementale dans laquelle nous inscrivons notre action. Quid en effet d'une politique de développement durable qui ne prendrait pas en compte en premier lieu l'humain ?

En effet, pour nous, la lutte contre les inégalités, les discriminations sont au cœur de l'action municipale et nos objectifs doivent viser l'accès pour tous aux services publics. Ainsi les actions menées pour faire face aux nouvelles formes de précarité font sens dès lors qu'elles s'attèlent aux différents aspects de la vie quotidienne : l'alimentation, la consommation d'énergie, l'accès aux droits et aux soins de santé. Je voudrais citer ici la lutte contre la précarité étudiante mise en œuvre sous l'impulsion de mon collègue Robin Salecroix.

Avec Nantes Métropole, la ville contribue à mettre en œuvre son Plan Climat Energie Territorial pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif de 30 % des émissions par habitant d'ici 2030 est ambitieux et témoigne du rôle que jouent les collectivités territoriales en ce domaine. Comment ne pas citer en premier lieu les politiques publiques en matière de déplacements qui, d'ores et déjà, ont permis de réduire sensiblement les déplacements autos. Il sera décisif pour notre ville que le réseau, déjà performant des transports en commun, puisse continuer à mailler le territoire de la ville utilisant au mieux les potentialités de notre territoire. Ainsi le lancement récent du débat sur la Loire devrait nous inciter à mieux utiliser le fleuve dans la ville y compris en matière de déplacements. Le succès de la navette fluviale témoigne de ces possibilités.

La transition écologique, c'est aussi la lutte contre la précarité énergétique. Cette politique n'a de sens que si les habitants sont accompagnés voire aidés, de la même façon que la construction de logements neufs doit répondre à cette préoccupation. L'action menée à cet égard par la ville doit être poursuivie. L'aménagement de la ville est indissociable de la réflexion sur la place de la nature en ville et donc d'une réflexion sur un urbanisme prenant de mieux en mieux en compte les paysages, et je pense là encore en particulier à la Loire, mais aussi à l'Erdre et à la Sèvre qui non seulement offrent un cadre mais participent particulièrement de cette trame verte et bleue que développe la ville.

Il est enfin un autre pilier de la politique de développement durable qui appelle la poursuite d'actions performantes : il s'agit de l'association des citoyens aux réflexions et à l'élaboration de la ville de demain. Le dialogue citoyen à chaque échelle, du quartier à la ville dans une démarche de co-construction est une exigence de notre temps et les élus communistes sont particulièrement attentifs au déploiement d'initiatives permettant de renforcer l'intervention de nos concitoyens dans l'élaboration de nos politiques publiques.

Je vous remercie de votre attention.